

TROPHÉES EXCELLENCE

2022

6^{ème} édition



RÈGLEMENT DU CONCOURS

CONCOURS 2022

Organisés par la fondation d'entreprise EXCELLENCE SMA, les 6^e trophées de l'Excellence ont pour objectif de récompenser et de promouvoir des artisans et des entreprises qui, **au travers d'actions novatrices exemplaires, témoignent de leur intérêt marqué pour la prévention des désordres, la qualité d'exécution, la sécurité sur les chantiers et sur les routes ou la préservation de l'environnement et le développement durable.** La fondation distinguera des actions remarquables sur ces sujets.

Un **prix spécial « centre de formation »** sera également attribué au CFA qui témoignera d'une action, d'une formation ou d'une réalisation **visant à sensibiliser les apprentis à la sécurité routière.**

Ce concours s'inscrit dans le prolongement de la mobilisation de SMABTP, premier assureur du secteur du BTP, en faveur de la qualité dans la construction, en France.

Ce concours est organisé par la Fondation Excellence SMA (RCS PARIS 775 684 764) dont le siège social est situé au 8, rue Louis Armand, CS 71201, 75738 Paris cedex 15.

DOSSIER DE PARTICIPATION

Tous les dossiers devront être soumis au format Word et devront contenir :

- la fiche d'engagement du candidat (voir annexe 1 ou téléchargeable sur le site du groupe),
- la fiche d'inscription (voir annexe 2 ou téléchargeable sur le site du groupe),
- les documents techniques avec photos et/ou vidéos de présentation de l'initiative,
- une brochure sur l'entreprise ou une plaquette.

REMISE DES TROPHÉES

Le jury se réunira et élira le lauréat de chacune des catégories courant septembre 2022.
La proclamation des résultats et la remise des prix se feront le mercredi 5 octobre 2022 sur le salon Batimat à Porte de Versailles.

PRIX

Un trophée national par catégorie d'entreprises sera attribué par le jury.

Les catégories sont les suivantes :

1. Entreprises/artisans de 0 à 10 salariés,
2. Entreprises entre 10 et 50 salariés,
3. Entreprises de 51 salariés et plus,
4. Un prix spécial « *centre de formation* » attribué au CFA qui témoignera d'une action, d'une formation ou d'une réalisation visant à sensibiliser à la sécurité routière
5. « démarche RSE avancée » moins de 50 salariés
6. « démarche RSE avancée » plus de 50 salariés

DOTATION

Chaque lauréat recevra un prix de 2 500 €.

JURY

Placé sous l'autorité du président de la fondation EXCELLENCE SMA, le jury est composé d'experts de la construction, d'entrepreneurs et de représentants de la fondation.

Le jury est indépendant et souverain. Après examen des dossiers, il se réserve le droit de n'attribuer aucun prix, s'il estime que les projets ne répondent pas aux critères.

Le jury n'est pas dans l'obligation de motiver ses décisions.

COMMENT Y PARTICIPER ?

L'inscription est gratuite.

1. Rendez-vous sur le site www.groupe-sma.fr rubrique : Fondation Excellence
2. Téléchargez :
 - La fiche d'engagement du candidat
 - La fiche d'inscription aux « Trophées Excellence 2022 »
3. Joindre les autres pièces mentionnées dans le **DOSSIER DE PARTICIPATION**

ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le concours est lancé le lundi 14 mars 2022.

Le dossier complet doit être envoyé au **plus tard le 02 septembre 2022** par courrier ou par email.

COURRIER

Fondation EXCELLENCE SMA
Concours Trophées Excellence
« Qualité de la Construction » - Édition 2022
8 rue Louis Armand
75738 PARIS cedex 15

EMAIL

concoursexcellence@excellencesma.org

Objet : Concours Trophées Excellence
« Qualité de la Construction » - Édition 2022

Pour tout renseignement :

Vanessa Delrieu – 01 40 59 78 20

Fabienne Tiercelin – 01 40 59 72 34

concoursexcellence@excellencesma.org